

Les enjeux

Éduquer le citoyen ?

N°7

Novembre 2011

Janie Pélabay
Chargée de recherche FNSP

www.cevipof.com



SciencesPo.

CEVIPOF
CNRS

Centre de recherches politiques



N°7

Novembre 2011

Janie Pélabay
Chargée de recherche FNSP

Éduquer le citoyen ?

Le projet de former, par l'éducation, des citoyens avisés et responsables, conscients des règles du « vivre ensemble » et respectueux des lois qui gouvernent l'ordre politique, n'est assurément pas nouveau. Ce qui l'est davantage, c'est le (re)déploiement de ce dispositif dans le registre des valeurs et vertus du « bon citoyen ». Que se joue-t-il dans un tel retour de la morale et du civisme au cœur des programmes éducatifs destinés à assurer l'intégration de/à la société française ?

Déclin de l'autorité, montée des incivilités, individualisme à outrance, tentation communautariste, délitement du lien social, effondrement de la participation politique : la campagne électorale abonde en diagnostics de crise. Et même si les coupables désignés changent d'un bord à l'autre de l'échiquier politique, la « crise morale » est souvent placée à l'arrière-plan de la crise financière et économique. S'y ajouteraient les crises frappant la souveraineté, la démocratie représentative, l'État-providence et la cohésion sociale¹. Toutes justifieraient de se tourner vers l'éducation pour instiller aux (futurs) citoyens un sens du civisme, de la loyauté ou de la solidarité. Discernable à l'échelle européenne², un tel raisonnement se traduit plus spécifiquement en France par des appels unanimes à défendre les « valeurs de la République » et par la volonté d'en faire l'axe privilégié de l'éducation civique. Ce sont pourtant des visions divergentes de la citoyenneté que renferme ce commun élan.

1/ Inculquer les « valeurs de la République »

Se réclamant d'un « pacte républicain » intimement associé à la Nation, voire – pour La Droite populaire – au patriotisme, l'actuelle majorité présidentielle a choisi de (re)déployer l'éducation civique sur un terrain résolument moral.

Le retour des « leçons de morale » à l'école

Dans la droite ligne de la requalification en 2008 de l'« éducation civique » en « instruction civique et morale », Luc Chatel a souhaité que l'on fasse « revenir la morale à l'école »³. Annoncée à la veille de la rentrée 2011, cette intention s'est concrétisée dans une circulaire⁴ empreinte de nostalgie pour l'école d'un Jules Ferry, jusque dans l'usage du mot « maître » pour désigner l'enseignant(e). C'est à la même

1

¹ SLAMA (Alain-Gérard), *L'éducation civique à l'école*, rapport, Conseil économique, social et environnemental, n° 2009-12, avril 2009, pp. 69-70.

<http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/094000190/0000.pdf>

² PÉLABAY (Janie), « L'Europe des « valeurs communes » et le recul du multiculturalisme : la diversité supplantée par l'unité ? », *Revue philosophique de Louvain*, 109 (4), novembre 2011, pp. 747-770. [ISSN 0035-3841]

³ Entretien de Luc Chatel par Laurence Le Fur, Vincent Mongaillard, Claudine Proust et Charles de Saint-Sauveur, *Le Parisien*, 31 août 2011, p. 8.

⁴ Ministère de l'Éducation nationale, circulaire n° 2011-131 du 25 août-2011, « Programme d'enseignement - Instruction morale à l'école primaire ».

imagerie que renvoie la récente proposition de l'UMP de réintroduire l'uniforme dans quelques établissements volontaires. Ces deux initiatives n'ont pas manqué d'être critiquées : la première fut qualifiée par Martine Aubry de « diversion » face au manque de postes, tandis que nombre de syndicats virent dans la seconde une « mesure gadget ».

L'armée à la rescousse ?

L'armée, vieux pilier de l'intégration nationale, fut également convoquée. Lors de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), les jeunes sont informés des diverses formes d'engagement civique. Toutefois, ni la proposition éphémère de l'UMP d'un serment d'« allégeance aux armes de la France », ni le projet réitéré par Ségolène Royal de mettre en place un « encadrement militaire des délinquants » n'ont soulevé l'enthousiasme. En revanche, la généralisation du service civique s'avère largement défendue.

Immigration et naturalisation : l'adhésion à la République des valeurs

Suivant une logique assumée d'« assimilation »⁵, il est exigé des étrangers le respect des valeurs non négociables de la République, en tête desquelles figure en l'espèce l'égalité hommes-femmes⁶. Dans le cadre du contrat d'accueil et d'intégration (CAI),

les immigrants s'engagent à adhérer et à se conformer à ces valeurs, au sujet desquelles ils reçoivent une formation civique. Quant aux candidats à la naturalisation, il leur sera désormais demandé de formuler le même engagement, en signant une Charte des droits et des devoirs du citoyen français.

2/ La formation du (futur) citoyen : Qui ? Quoi ? Comment ?

Lorsque ce n'est pas le tissu associatif – « l'éducation populaire » dans le projet socialiste, les « coopératives politiques » pour les écologistes d'EELV – qui se voit confier la mission de former le citoyen, la difficulté est de concilier la fonction de moralisation allouée à l'État-éducateur avec la défense de la famille, célébrée dans son rôle de transmission des valeurs, ou même – c'est le cas de Marine Le Pen – en tant que garante de « notre héritage civilisationnel » et de « l'avenir de notre Nation »⁷. Or, il suffit de se souvenir des conflits qui, historiquement, ont opposé ces deux sources d'autorité pour que rejaillisse la perspective d'un clash des paternalismes. D'autant que les contenus fixés à l'instruction morale suscitent, côté enseignants, certaines réticences : le retour du « bien » et du « mal », des « valeurs communes à tout "honnête homme" » et des « maximes » dans les manuels scolaires attise la crainte d'un catéchisme moral induisant une normalisation des corps et des esprits. D'aucuns, à l'instar de Jean-Pierre Chevènement, ont



⁵ Entretien d'Henri Guaino par Françoise Fressoz et Arnaud Leparmentier, *Le Monde*, 13 décembre 2010, p. 10 : « Je dis bien assimilation. Je sais que le mot heurte mais depuis deux cents ans, l'assimilation est le programme de la République. »

⁶ HACHIMI-ALAOUI (Myriam), « L'intégration sous condition : valeurs non négociables et égalité des sexes », *Revue Femmes et droit/ Canadian Journal of Women and The Law*, Spring 2012.

⁷ Marine Le Pen, discours prononcé le samedi 19 novembre 2011 à Paris à l'occasion de la présentation de son projet présidentiel. <http://www.frontnational.com/2011/11/discours-de-marine-le-pen-au-banquet-des-mille/>

d'ailleurs tenu à rappeler que l'école doit « s'arrêter au seuil de la conscience de chaque enfant » et n'a pas « à modeler les consciences »⁸. Mais inversement, l'accent mis, dans la même circulaire, sur les « échanges entre élèves » afin d'aboutir à une « interprétation clarifiée et partagée » des préceptes moraux, a donné aux jeunes frontistes (FNJ) l'occasion de réaffirmer leur rejet du « pédagogisme », c'est-à-dire des méthodes participatives et délibératives : « la morale – souligne Julien Rochedy – doit être apprise à l'école et non débattue », avant d'ajouter « Il faut laisser ça aux philosophes »⁹.

3/ Des tensions non résolues...

D'emblée, la jonction de la morale et du civisme pose la question de la neutralité de l'État à l'égard du pluralisme des valeurs et des cultures. Question cruciale puisqu'il en va de la légitimité du pouvoir politique, c'est-à-dire de sa capacité à ne pas imposer des conceptions particulières du bien et/ou du monde susceptibles de brimer la liberté de conscience ou d'appartenance des individus. D'où la tension qui se dégage des discours insistant sur la neutralité des institutions publiques, tout en érigeant la laïcité en marqueur identitaire de la communauté nationale. À partir du moment où

l'on habilite l'État à promouvoir une « hiérarchie de valeurs » tenue pour consubstantielle à « notre patrimoine national »¹⁰, la distinction entre convictions privées et normes publiques ne s'estompe-t-elle pas ? Auquel cas une nouvelle pièce serait à verser au dossier des paradoxes de la « laïcité à la française » : l'entrée des valeurs dans le domaine du politique pourrait encourager, contrairement à l'effet recherché, une plus large expression des croyances et appartenances privées dans l'espace public. On notera enfin que l'instruction morale est travaillée par une tension entre l'édification unilatérale d'« usages sociaux de référence » et la « conquête » de la liberté individuelle¹¹. Autrement dit, le succès même d'une éducation à l'autonomie n'implique-t-il pas une application de la réflexion critique, non pas seulement à ses propres certitudes, mais également à la valeur des « valeurs » transmises ?

4/ « Intégration politique » ou « intégration éthique »¹² ?

Ce qui, dans cet engouement pour l'instruction civique et morale, a de quoi interroger, ce n'est certes pas la volonté d'œuvrer de façon énergique au « vivre ensemble », mais ce sont les conceptions divergentes de la citoyenneté qui s'y rattachent. Vise-t-on par là le respect des règles de civilité, l'observance des principes de justice ainsi que l'extension et

⁸ Jean-Pierre Chevènement, « Je défends une école reposant sur les valeurs de savoir, d'effort, d'autorité des maîtres et les valeurs de la République », émission « Le téléphone sonne », *France Inter*, 14 septembre 2011.

http://www.chevenement.fr/Je-defends-une-ecole-reposant-sur-les-valeurs-de-savoir-d-effort-d-autorite-des-maitres-et-les-valeurs-de-la_a1209.html

⁹ ROCHEDEY (Julien), « La morale de Luc Chatel... », communiqué de presse de la direction nationale du Front national de la jeunesse (FNJ), 31 août 2011.

<http://www.fnjeunesse.fr/?p=4439>

¹⁰ Selon les termes employés par Claude Guéant lors de l'émission « Radio France Politique », *France Inter*, 20 novembre 2011.

<http://politique.radiofrance.fr/>

¹¹ Ministère de l'Éducation nationale, circulaire n° 2011-131 du 25 août-2011, « Programme d'enseignement - Instruction morale à l'école primaire ».

¹² Voir Jürgen Habermas, *L'Intégration républicaine : essais de théorie politique*, trad. de l'allemand par Rainer Rochlitz, Paris, Fayard, 1998, p. 229. [ISBN 978-2-213-60214-1]

l'égalisation des droits ? Cherche-t-on à décliner la citoyenneté dans le registre d'une « éthique de la vertu », à prescrire des devoirs moraux orientant les comportements individuels, à façonner les traits de caractère du « bon citoyen » ? Surtout, considère-t-on que la citoyenneté ressortit à l'assimilation, pour ne pas dire l'acculturation, à un « système de valeurs » particulier qu'il s'agit de protéger, quitte à radicaliser les frontières entre « nous » et « eux », et à rouvrir le débat sur l'« identité nationale » ? Nul doute qu'une telle question doive se trancher au regard des pratiques et de leurs effets concrets. Reste qu'il semble difficile de l'éviter tant la formation du citoyen demeure, dans le débat français, majoritairement centrée sur la figure de la Nation. Aussi, malgré l'ajout d'enseignements sur la citoyenneté européenne et les organisations internationales, on reste bien loin des scénarios envisagés au nom d'une éducation « postnationale » ou « cosmopolitique »¹³.

Pour aller plus loin :

- > BLAIS (Marie-Claude), GAUCHET (Marcel) et OTTAVI (Dominique), *Pour une philosophie politique de l'éducation : six questions d'aujourd'hui*, Paris, Bayard, 2002, 254 p. [ISBN 978-2-227-47027-9]
- > OBIN (Jean-Pierre), *Questions pour l'éducation civique : former des citoyens*, Paris, Hachette, 2000, 287 p. [ISBN 978-2-01-170630-0]
- > VITIELLO (Audric), *Institution et liberté : l'école et la question du politique*, Paris, L'Harmattan, 2010, 467 p. [ISBN 978-2-296-11127-1]
- > WEINSTOCK (Daniel), « L'éducation à la citoyenneté dans les sociétés multiculturelles », Alain Dieckhoff (dir.), *La Constellation des appartenances : nationalisme, libéralisme et pluralisme*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004, pp. 153-177. [ISBN 978-2-7246-0932-5]

¹³ Selon des approches fort différentes, voir FERRY (Jean-Marc) et LIBOIS (Boris) (dir.), *Pour une éducation postnationale*, Bruxelles, Presses de l'université de Bruxelles, 2003 et NUSSBAUM (Martha), *Les Émotions démocratiques : comment former le citoyen du XXI^e siècle*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Solange Chavel, Paris, Climats, 2011, 204 p. [ISBN 978-2-08-125954-6]